



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école St-Bernard

Vous êtes convoqués à la première séance régulière de l'année 2020-2021 du conseil d'établissement de l'école St-Bernard, le 29 septembre 2020 à 19H00 qui se tiendra au gymnase de l'école. Vous devez porter votre couvre-visage et le garder jusqu'à ce que vous soyez assis. En entrant dans l'école, vous attestez que vous n'avez pas de symptômes de la COVID et que vous n'avez pas été en contact avec une personne ayant la COVID depuis 14 jours.

PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de la réunion : Mot de bienvenue et lecture de l'article 71**
2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
3. **Questions du public (15 minutes)**
4. **Approbation du procès-verbal de la réunion du 22 juin 2020.**
5. **Adoption des règles de régie interne pour l'année 20-21 (art. 67)**
 - a) dates des réunions
6. **Élection aux fonctions internes (art. 56)**
 - a) présidence
 - b) vice-présidence
 - c) nommer 2 personnes de la communauté (art 42-5)
 - d) informer des mécanismes de dénonciation d'intérêts (art. 70)
7. **La parole aux partenaires** : présidence, direction, enseignants, responsable du service de garde, représentant au comité de parents, membre de la communauté.
8. **Suivis au procès-verbal**
 - Maternelle 4 ans
 - Bilan annuel
9. **Questions financières**
 - a) Approbation des activités éducatives (art. 87)
 - b) Fonds à destination spéciale
 - c) Intérêts du FDS
10. **Questions éducatives**
 - a) Normes et modalités
 - b) Projet: On bouge au cube
 - c) Projet éducatif
11. **Questions générales**
 - a) Photos scolaires
 - b) Report des dîners hot-dogs
 - c) Permission de circuler dans le village
12. **Levée de l'assemblée**